

Nom  
Adresse  
Code Postal / ville

[ville/village], Date

Monsieur le Préfet de l'Ain  
45 avenue d'Alsace Lorraine  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Objet : Projet d'ouverture d'une carrière à ciel ouvert à Anglefort - carrière de Saint-Cyr

Monsieur le Préfet,

En tant que résident(e) de....., je tiens à vous faire part de mon opposition ferme au « *projet d'ouverture d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires, d'une installation de transit de matériaux inertes et d'une aire de transit* » sur la commune d'Anglefort, présenté par la société Carrières de Saint Cyr : je soutiens ainsi l'action de l'Association interdépartementale du Haut Rhône (AIHR).

Les préjudices causés par ce projet, conduits par des investisseurs extérieurs, seront majeurs pour l'ensemble de la vallée du Haut-Rhône, territoire située entre le Pays de Seyssel et le Lac du Bourget, sans aucune retombée économique. Qu'ils soient liés à l'extraction des matériaux ou à leur transport, ces dommages seront nombreux et impacteront durablement (30 ans au moins) notre qualité de vie et notre environnement :

Pollution de l'air (poussières liées à l'exploitation, rejets de CO2, particules fines dont les conséquences sur la santé humaine sont désormais reconnues) ; pollution sonore ; pollution des sols, des eaux superficielles et des eaux souterraines (hydrocarbures, huiles usagées, remblai de remodelage d'origine incertaine) ; atteintes aux milieux naturels, à la faune et à la flore ; pollution visuelle (atteinte au grand paysage) ; accroissement des risques publics notamment en terme de sécurité routière ; coût pour la collectivité (dégradation des réseaux routiers...) ; préjudices économiques (tourisme, marché immobilier...).

Notre vallée est déjà fortement marquée par de grands aménagements (ouvrages hydro-électriques) et exploitée abusivement pour la production de granulats. Elle ne doit pas et ne peut pas subir de nouveaux dommages : cela relève de notre responsabilité à tous vis-à-vis des générations futures.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, de l'attention que vous porterez à cette lettre. Sachez que les résidents des départements de l'Ain, mais aussi de la Savoie et de la Haute-Savoie sont unis – fait exceptionnel - dans leur opposition à ce projet.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir émettre un avis défavorable au « *projet d'ouverture d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires, d'une installation de transit de matériaux inertes et d'une aire de transit* » sur la commune d'Anglefort.

Veillez agréer, M. le Préfet, mes cordiales salutations.